



MAIRIE  
18 Avenue de la Gare  
54290 BAYON  
Tél : 03 83 72 51 52  
secretariat@mairie-bayon.fr  
www.mairie-bayon.fr

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1<sup>er</sup>/03/2022

L'an deux mille vingt-deux, le premier mars à 20h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

**Étaient présents :** Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, Mme DELORME Sylvie, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, M. LAMOISE Régis, Mme PETAT COLLE Annick, M. ROUY Christophe, Mme LURION Eve-Hélène, Mme COINTEAUX Chantal, Mme FRANCOIS Vanessa, M. DECLERCQ Ludovic.

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16  
Présents : 16  
Absents : 0  
Excusés : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 16  
Pour : 16  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Date de convocation  
18/02/2022

Date d'affichage  
04/03/2022

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

04/03/2022

**Étai(ent) excusé(s) :** /

**Étai(ent) absent(s) :** /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

## Affectation des résultats du budget communal 2021 Délibération n°2022 - 10

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de son Maire, Nicole CHARROIS après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 le 1er/03/2022

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	348 802,84
- un excédent reporté de :	971 404,09
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 320 206,93
- un excédent d'investissement de :	455 183,88
- un déficit des restes à réaliser de :	236 985,79
Soit un excédent de financement de :	218 198,09

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021 : EXCÉDENT	1 320 206,93
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	1 320 206,93
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	455 183,88

Le Conseil Municipal **DÉCIDE** à l'unanimité d'affecter le résultat 2021.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Bayon,  
Le Maire

